

**Supplément : Pour une recherche en appui à l'action publique :
leçons de l'expérience du ministère de l'environnement (1990–2016)**

Éditorial - Editorial

Une recherche pour la transition écologique et solidaire

Le ministère chargé de l'environnement, aujourd'hui intitulé ministère de la Transition écologique et solidaire, est depuis plusieurs décennies un acteur singulier de la recherche. Ses responsabilités en termes de préservation des écosystèmes, de gestion des paysages, et de prévention des risques l'ont poussé à entretenir de longue date des liens étroits avec le monde de la recherche. Le ministère s'appuie bien entendu sur des organismes d'expertise dans le domaine du risque, des agences de sécurité sanitaire, et un réseau scientifique et technique de qualité.

Les questions sont nombreuses : Comment gérer des espaces protégés dans une logique de préservation des dynamiques du vivant ? Comment maintenir la biodiversité ordinaire ? Quelles politiques d'adaptation au changement climatique privilégier ? Quels instruments économiques mettre en place pour modifier les comportements vers une société sobre en énergie et en émissions de gaz à effets de serre ? Comment nourrir l'humanité sans polluer l'ensemble des eaux et des sols ? Quels sont les enjeux sanitaires de la pollution atmosphérique et comment réduire les risques ? Quels impacts les produits chimiques engendrent-ils sur la santé humaine et la biodiversité ? Comment construire une politique du paysage respectueuse des patrimoines culturel et naturel ? Quelles sont les modalités d'une bonne concertation et d'une implication des parties prenantes dans les décisions impliquant l'environnement ?, etc.

Au-delà de ses relations avec le monde scientifique en termes d'expertise, le ministère, pour éclairer les politiques qu'il conduit, a donc été amené à susciter, par des appels d'offres appropriés, des recherches faisant appel à des disciplines aussi diverses que l'écologie, les sciences de l'évolution, la toxicologie et l'écotoxicologie, la chimie, l'hydrologie, la science du sol, la sociologie, l'anthropologie, le droit, l'économie et bien d'autres. Le premier trait marquant de ces recherches est qu'elles rassemblent ces disciplines autour de grandes questions de politique publique afin de susciter la création des connaissances nécessaires à l'action, impliquant les sciences de l'homme et de la société tout

autant que l'écologie et les disciplines associées : on parle à cet égard de « recherche finalisée ».

Le deuxième trait marquant est qu'une gouvernance spécifique de cette recherche en appui aux politiques publiques a été mise au point au fil du temps et de l'expérience accumulée. Ce modèle, spécifique du ministère, a adopté des principes simples mais intangibles : les références scientifiques utiles à l'action ne peuvent procéder que d'une recherche de très haut niveau validée par un conseil scientifique ; les concepteurs et acteurs des politiques publiques doivent garder la maîtrise des questions politiques à poser à la recherche ; les communautés créées entre les chercheurs et les responsables de ces politiques doivent se parler régulièrement et construire leurs problématiques et leurs réponses dans la durée.

Ce mode de pilotage de la recherche en appui aux politiques publiques a prouvé son efficacité. Il a fondé de nombreuses communautés autour d'objets comme les espaces protégés, les politiques de transport et leurs impacts, la construction à haute efficacité énergétique et sanitaire, les paysages, les politiques territoriales de développement durable, les liens entre agriculture et biodiversité, les écosystèmes littoraux, la biodiversité forestière, la prévention des risques, l'écotoxicologie, les pesticides, les impacts du changement climatique, la gestion territoriale des eaux, les inondations, les risques sanitaires, les perturbateurs endocriniens, les sols, etc. Le service de la recherche s'est impliqué à l'échelle européenne afin de partager avec nos partenaires européens les connaissances et les bonnes pratiques.

Le colloque « Transition écologique : pour une interaction entre politiques publiques et recherches finalisées » des 5 et 6 juillet 2016, dont ce numéro de la revue *Natures Sciences Sociétés* nous restitue les principaux points, a permis de faire le point sur ce mode de fonctionnement de la recherche. Il a mobilisé des chercheurs enthousiastes, illustré de nombreux cas de coopération fructueuse entre recherche et action publique et donné l'occasion à de nombreux responsables publics de souligner l'importance et la spécificité de leurs

besoins de connaissances. Il a également illustré le rôle de la recherche dans l'établissement de scénarios prospectifs. La prospective, ou l'art de construire un futur souhaité, est susceptible de mobiliser les énergies de tous les acteurs dès lors qu'une trajectoire est partagée.

Il reste maintenant l'espoir que ce modèle original perdure au-delà des aléas budgétaires et permette à la

transition écologique et solidaire de s'appuyer sur les connaissances rationnelles et les innovations dont elle a le plus grand besoin.

Jean-Dominique Lebreton^a

Président du conseil scientifique du colloque
jean-dominique.lebreton@cefe.cnrs.fr

Éric Vindimian^b

Président du Haut comité du colloque

^a Jean-Dominique Lebreton est directeur de recherche émérite au CNRS (CEFE Montpellier) ; il est membre de l'Académie des sciences. Biomathématicien, spécialiste de la modélisation en écologie, il est un des principaux acteurs internationaux du développement des modèles de la dynamique des populations. Ses travaux ont induit de nombreuses applications en écologie évolutive et en biologie de la conservation.

^b Éric Vindimian est écotoxicologue. Outre ses publications, il a consacré l'essentiel de sa carrière à la recherche en appui aux

politiques publiques à travers une série de fonctions : membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable, directeur régional Languedoc-Roussillon de l'Irstea, chef de service de la recherche et de la prospective au sein du ministère de l'Écologie, directeur délégué à la recherche à l'Ineris, délégué régional à la recherche et à la technologie de la région Rhône-Alpes, chef de l'unité Biologie des écosystèmes aquatiques de l'Irstea (Lyon). Il est membre de l'Autorité environnementale.